

LE PHARE

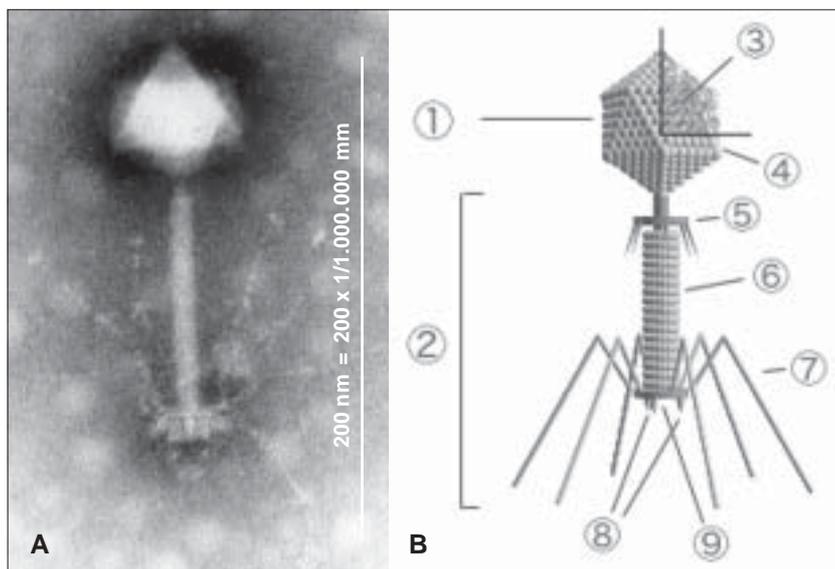
Journal d'expression associative et individuelle - Les Ulis

N° 63 - Mai 2017

Vous trouverez, page 8, un article sur " la résistance bactérienne ", surtout due à l'emploi inapproprié ou excessif des antibiotiques.

" 25 000 morts pourraient être évitées chaque année grâce à la phagothérapie. Les «phages», ces virus mangeurs de bactéries, sont la solution de la dernière chance pour les personnes résistantes aux antibiotiques. Pratique délaissée puis interdite en Europe dans les années 1980, les miracles de la phagothérapie sont aujourd'hui remis au goût du jour !" (Futuremag, 07/02/2015).

Pourquoi avoir négligé la phagothérapie pendant si longtemps ? Parce que l'industrie pharmaceutique l'a jugée trop peu rentable. C'est la gestion financière de la santé, comme pour les hôpitaux !



A - Bactériophage S-PM2 (Image Hans-Wolfgang Ackermann) B - Structure d'un bactériophage :
1. Tête 2. Queue 3. Acide nucléique 4. Capside 5. Col 6. Gaine contractile 7. Fibres caudales
8. Spicules 9. Plaque terminale - Source : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Bact%C3%A9riophage>.

Voir la vidéo <http://future.arte.tv/fr/bacteriophages-des-virus-qui-sauvent-des-vies?language=de>

LE PHARE N°63

Édité par APEX + Ulis

MPT des Amonts - 91940 Les Ulis

Directrice de la publication :

Marie Josée Vergine, Présidente

Comité de Rédaction

et maquette PAO :

APEX + Ulis - ISSN 1622-8804

11 500 exemplaires



Imprimerie ifdi

2 bis, avenue du Québec

B.P.8 - Z.A. Les Ulis

91941 Courtabœuf cedex

Le n°62 du Phare a été réalisé
avec le concours financier de :

Esforme
LE DÉPARTEMENT

Pour une amélioration des transports des Ulissiens

Le COURB a participé à l'Atelier transports de la CPS (Communauté d'agglomération Paris-Saclay), avec les usagers des transports et les transporteurs, le 1^{er} décembre 2016, concernant en particulier les transports locaux sur les Ulis et environs, en insistant sur les points suivants :

- les besoins importants de liaisons entre le plateau de Saclay et le secteur de Courtaboeuf / les Ulis, pour ne pas utiliser sa voiture, les dessertes actuelles ne fonctionnent pas correctement et sont insuffisantes ;
- certains quartiers ne sont pas desservis par les transports en commun. (La Treille - Vignes de Bures) ou très peu desservis (la Queue d'Oiseau-Ermitage) ;
- la ligne Noctilien Paris-Massy-Saint-Rémy (N122) est très utilisée le week-end ; il faut obtenir la desserte des Ulis (demande faite au STIF qui a entrepris une étude, tardant à aboutir) ;
- les besoins spécifiques pour les lycées doivent être mieux pris en compte ;
- nécessité de conserver des dessertes sur tous les quartiers, y compris en heures creuses et la nuit ;
- développer les solutions de covoiturage sur des courtes distances et l'autostop connecté, entre autre autour du plateau de Saclay (voir <http://ouihop.com/>) ;
- renforcer la communication sur les services existants.

Le COURB est intervenu depuis 2015 pour les bus des Ulis

en discutant des besoins avec le service Mobilités et Transports de la CPS, et avec le STIF pour le Noctilien aux Ulis. À la rentrée 2016, il a réagi contre la modification du trajet de la ligne 4 vers Bures, ne desservant plus les avenues du Berry, des Champs Lasniers et de Normandie. Il demande donc le renfort de la ligne 5, à l'heure de pointe du matin, pour remédier à ce changement. Dans les enquêtes publiques du Contrat de Développement Territorial et en mars 2017 dans celle du PLU des Ulis, nous avons fait des propositions à propos des bus, des vélos et des transports alternatifs.

Le COURB agit au quotidien pour la ligne RER B :

- pour résoudre les problèmes épuisants pour les usagers, nous intervenons auprès du STIF et de la RATP, des élus des collectivités (Région, Conseil départemental de l'Essonne, Associations des maires des villes riveraines du RER B Sud) ;
- pour faire accélérer de nombreux travaux d'infrastructures et de renouvellement des rames prévus dans le Schéma d'amélioration du RER B ;
- pour une meilleure gestion des incidents, de la propreté des rames et gares et pour l'information des voyageurs.

Face au problème de la mise en omnibus et du ralentissement de Bourg-la-Reine à Cité Universitaire, à cause des travaux à Arcueil lié à la ligne 15 du Grand Paris, nous interpellons la RATP et les élus sur les retards liés à cette situation. Il est nécessaire d'investir sans attendre 2030.

Une action de protestation a été faite mi mars (voir sur notre site la Lettre à Madame Valérie Péresse, présidente du STIF).

Dernière minute :

À partir du mardi 18 avril 2017, la ligne Noctilien N122 dessert Les Ulis, comme nous l'avions demandé. Un arrêt est prévu à la mairie.

Bernard et Djibril-Aurélien
Membres du Bureau du COURB
(Comité des Usagers du RER B Sud)

<http://assorerb.jimdo.com>
Mél.: asso.rerb@free.fr

Des moyens pour les associations avec APOGÉ

Comme vous le savez (cf. *Le Phare* n°58 et n°60), la Maison des Associations des Ulis (MdA) a ouvert ses portes le 1^{er} avril 2016. Elle est gérée par APOGÉ (Association Pour la GEstion de la Maison des Associations des Ulis), en partenariat avec le Service Vie associative de la Municipalité. Une salle de 70 m² est à la disposition des associations, en particulier quand il n'y a pas de place dans les MPT ou les LCR. Pour nous contacter :

apoge.mdaulis@gmail.com

Les responsables d'APOGÉ pourront aider les associations dans leurs activités, les mettre en relation avec les associations membres et utiliser des matériels mis à disposition. Des liens privilégiés ont été établis avec le Service des relations avec les associations du Conseil départemental de l'Essonne pour **les formations des acteurs associatifs** ; de nombreuses formations sont organisées au 1^{er} semestre 2017, comme chaque année. Depuis fin 2015, certaines formations ont eu lieu aux Ulis à la MdA, d'autres se tiendront aux Ulis d'ici fin 2017 ; les autres formations se tiennent à Évry et parfois dans d'autres villes.

L'Assemblée générale a eu lieu le samedi 11 février. Le renouvellement de quelques membres du Conseil d'administration a vu l'arrivée de 3 nouveaux.

Les projets 2017 : • services aux associations • formations des acteurs associatifs • communication entre adhérents et vers les autres associations • mutualisation des moyens matériels et des compétences entre les associations • tables-rondes, cafés-rencontres et échanges d'expériences.

APOGÉ sera présent au Forum des Associations, le samedi 9 septembre 2017, au gymnase des Amonts, mais en attendant vous pouvez rencontrer les responsables lors des **permanences le samedi matin de 10h à 12h** au bureau du 1^{er} étage de la MdA, au 2 avenue d'Alsace. Si possible, prévenez par mail de votre visite, ou mettez un mot dans la boîte aux lettres à la MdA.

Le Bureau d'APOGÉ



Les articles pour *Le Phare* n°64 devront parvenir à la Rédaction au plus tard le 25 juin 2017

ÉDITO.

APEX birthday to you!

SOMMAIRE

Vie associative

- Le transport des Ulissiens p. 2
- Moyens pour les associations p. 2
- L'APEX*Ulis a fêté ses 20 ans p. 3
- La Médiation aux Ulis, c'est fini p. 5
- APEX*Ulis : CA et Bureau 2017 p. 5
- Radioamateur TM40ULIS p. 12
- L'atelier SoliCycle des Ulis p. 12
- Fête de la St Patrick écologique p. 13
- Chants de marins : un 2° CD p. 13

Témoignages

- Presque 50 ans de vie aux Ulis p. 4
- Calais, ce n'est pas fini p. 10

Solidarités

- Le handicap aidé par le travail p. 6
- Lois non-écrites de l'hospitalité ... p. 7
- Les Petites Mains Papoteuses p. 7
- Le droit au vent dans les cheveux p. 11
- Entraide petite enfance p. 11

Société

- L'antibiorésistance bactérienne p. 8
- Familles d'antibiotiques p. 9
- Maladies nosocomiales p. 9
- Un hôpital au lieu de trois p. 9

Le coin des poètes

- Quatre nouveaux poèmes de "Basta", Vincent, Yannick, Bernadette p. 14
- et un texte poétique de Yan p. 15

Le coin des joueurs

- Fête du Jeu : le 27 mai 2017 p. 15
- Échecs : solution 17, exercice 18 ... p. 15
- Championnat collèves et lycées p. 15

Arts et culture

- Exposition sur l'Art urbain..... p. 16
- Le groupe vocal *Achor* p. 16

Le 28 avril 2017, l'APEX*Ulis a fêté ses 20 ans et s'est réjouie d'avoir édité 945 pages de vos écrits dans *Le Phare* (du n°0 au n°63 inclus).

Nous aimons les anniversaires. En février, quarante ans et (presque) toutes ses tours, moins quelques passerelles, la commune des Ulis a franchi le cap des quarantièmes réagissants. Contre vents et marées, bon gré mal gré, par tous les temps, un phare est une bonne espérance. *Le Phare*, c'est votre journal, c'est nous tous et chacun. Il a été bâti par des bénévoles en 1997 et, vingt ans après, il luit toujours.

" Si tu veux parler de l'universel, parle de ton village " (Léon Tolstoï).

Pourquoi *Le Phare*, alors que nous recevons chaque mois le magazine municipal ? Eh bien parce qu'il se veut le journal de notre libre expression dans la cité : celle des associations et aussi celle des habitants.

Des associations disparaissent, comme celle de la Médiation, d'autres perdurent ou naissent. Certains évoquent leurs 50 ans de vie dans la ville. Une lettre nous est parvenue, comme une bouteille à la mer, décrivant la situation et les conditions de survie des migrants à Calais.

Des radioamateurs, à travers leur passe-temps favori, font vibrer leur passion pour la communication. La dangereuse résistance des bactéries aux antibiotiques et le devenir des hôpitaux de proximité interrogent notre santé. La Fête de la Saint Patrick et les transports nous questionnent de nouveau sur l'environnement.

Et toi également, ami lecteur, n'hésite pas à prendre ton stylo ou pianoter sur ton ordi, fais-nous entendre ta voix, tes humeurs, tes états de conscience, ou raconte-nous les 20, 40 ou 50 ans de ton association que 2017 fêtera.

La Rédaction

Rédaction bénévole du Phare pour 2017

- Marie Josée Vergine (Directrice des Publications)
- Marie-Odile Charpenet (Rédactrice en Chef)

Autres titulaires : • Pierre Belbenoit • Bernard Charpenet
• Pierre Piquepaille • Bozena Teodorowicz

Suppléant(e)s : • Zoubida Belfadil • Pierrette Berthelot
• Brigitte Bos • Rose-Marie Boussamba • Monique Troalen
• Charles Zucconi - Invité : Emmanuel Picard

Adresse : MPT des Amonts (case 14), 91940 Les Ulis
Adresse électronique : redac.phare@orange.fr
Site Internet : <http://apex.ulis.free.fr>

Presque 50 ans de vie aux Ulis...

La ville des Ulis vient de fêter "ses quarante ans"... Le 17 février 1977, le Préfet de l'Essonne signait le décret de la création de la commune. La cité vivait déjà depuis une dizaine d'années et quelques Ulissiens, encore présents, ont connu la genèse de cette ville.

Dès mon arrivée aux Ulis, je trouvais dans ma boîte à lettres un petit papier manuscrit stipulant qu'une réunion se tiendrait à la chapelle de Mondétour, seul lieu de réunion possible à l'époque, afin de créer un groupe de travail pour réfléchir sur l'emplacement des divers ouvrages du centre de la future ville : mairie, église, marché, commerces... ainsi que routes, passerelles (de sorte qu'aucun piéton ne traverse les routes) et surtout des écoles.

À ces réunions assistaient régulièrement MM. Thévenon, maire d'Orsay, et Cord'homme, maire de Bures-sur-Yvette. Elles se tenaient soit à Courtaboeuf, dans les locaux de la SAMBOE (Société d'aménagement), soit sur le terrain, soit au domicile de M. Prieur, architecte en chef de la Ville. Il serait trop long ici de décrire toutes les péripéties de ces réunions, parfois très animées et souvent compliquées.

Si les élus, tantôt de Bures tantôt d'Orsay, s'occupaient de ce qui relève du domaine administratif, il était urgent de créer des associations afin de dynamiser le tissu social qui se sentait bien isolé à l'époque.

Ce fut d'abord, dans les résidences existantes, la création d'amicales de locataires qui eurent un boulot colossal. Je ne citerai que quelques autres associations : la *Maison des Jeunes et de la Culture* de Courdimanche, la *Fédération pour l'animation*, l'*OGESE* pour la gestion des locaux sociaux, les associations et la culture, l'*UBOS* pour le sport... Les années passèrent... La mairie trouva sa place, l'église aussi (Centre Jean XXIII)... Tout était en place mais il fallait choisir, avant les élections municipales de mars 1978, pour le devenir de la ville des Ulis : à Orsay, à Bures... ou à part ?

Le résultat fut très clair : les ULISSIENS devront s'occuper d'eux seuls, comme des "GRANDS".

4

Ce fut alors un grand chambardement : le 17 février 1977, la commune des Ulis fut créée par décret.

Un autre Conseil municipal, dont M. Loridant était le maire, devenait l'interlocuteur privilégié des associations. Ce fut ainsi la reprise par la Municipalité des diverses associations. Ont donc fini de vivre l'*OGESE*, la *Fédération pour l'animation* et, plus tard, la *Maison des Jeunes*...

La Municipalité mit en place le cinéma municipal Jacques Prévert, l'espace culturel Boris Vian... De nombreuses

associations se transformèrent ou se créèrent : l'*E.M.U.* en 1979 (École de musique) dont je fus le Président pendant 30 ans, le Comité des Fêtes, très actif : le Corso Fleuri du 1^{er} dimanche de mai (que c'était sympa ces weekends passés dans les granges de Courtaboeuf à confectionner les chars des associations), les feux de la Saint Jean et une idée folle (cuire un bœuf au tourne-broche), les courses cyclistes, les combats de catch, les bals et repas, la fête du 14 Juillet avec Mme Lemoine et M. Jeudy passant la nuit à faire des frites dans la camionnette du Comité des Fêtes aménagée à cet effet... Cette liste n'est pas exhaustive.

Et l'*AVAG*, qui a suscité des débats épiques à sa création. Un de ses objectifs était d'éditer un journal associatif, ce qui fut fait avec *Le Périscope* qui a vite cessé de paraître... faute d'écrivains et de subvention suffisante ; le *Foyer des jeunes de la Châtaigneraie*, les *Jardins familiaux* et bien d'autres... Bref, ce fut le temps de l'apogée des associations.

Toute cette nouvelle gestion de la ville des Ulis a pu se faire sans heurt car la Municipalité, durant les deux premiers mandats, s'est appuyée sur le vécu des associations en mettant en place des Commissions extra-municipales sur tous les sujets importants : écoles, équipements et aménagements divers, chauffage, circulation, animations... durant lesquelles des consensus furent trouvés permettant ainsi à la ville des Ulis de grandir sans problème majeur. L'activité associative était intense.

Mais, quelques années plus tard, toute cette vie associative s'infléchit inexorablement. La montée de l'individualisme, moins de subventions, interrogèrent alors les associations.

Un *Livre Blanc*, synthèse d'interviews des associations, fut élaboré (1994-1995) par l'*Union des Associations des Ulis* qui s'était créée. Les idées avancées furent très riches, notamment celle de la création d'une Maison des Associations, mais ce ne fut qu'un vœu pieux, les élus d'alors craignant de créer là un "nid" de contre pouvoir... Les associations avaient besoin de communiquer mais, ne trouvant pas toujours place dans le bulletin municipal, elles relancèrent la création d'un nouveau journal associatif : *Le Phare*. Merci à celles et ceux qui contribuent à faire vivre cet indispensable outil de communication.

Aujourd'hui, le secteur associatif semble être sous tutelle municipale. Les responsables associatifs relancèrent l'idée d'une Maison des Associations, d'où la naissance de l'association *APOGé* pour gérer cette "maison".

Forgeons l'espoir que les associations retrouveront un élan nouveau car elles sont le lien, le ferment et l'équilibre du tissu social d'une ville et d'une nation.

Robert Jouvenot

Militant associatif depuis près de 50 ans aux ULIS

L'Association Ulissienne de Médiation met un terme à son activité



La Médiation, tout le monde en parle, mais qui en veut ?

Elle a vu le jour durant l'année 1991. Notre municipalité, avec le concours du Parquet, avait mis en place ce projet de Médiation Sociale dans le cadre de la politique globale de prévention de la délinquance.

Sept citoyen(ne)s bénévoles furent recruté(e)s et formé(e)s aux techniques de la médiation. Un local fut mis à leur disposition au pied d'une des tours des Hautes Bergères, puis à la Maison du Citoyen dans le quartier des Amonts. Ils y pratiquent alors la médiation directe à la demande des habitants et la médiation pénale sous l'autorité du Parquet d'Évry.

La mission des médiateurs consiste à être présents au cœur de la ville, citoyens parmi les citoyens, sans pouvoir et sans titre, cherchant, comme il est normal de le faire, à ce qu'il y ait davantage d'humanité dans la vie sociale quotidienne. Depuis septembre 2005, l'équipe poursuivait son action au sein de la Maison de Justice et du Droit des Ulis.

L'équipe de médiateurs propose une aide à la résolution des petits différends rencontrés par les habitants qui ne savent pas toujours à qui adresser leurs doléances : petits litiges, gros malheurs, conflit avec son voisin, dégradations, injures, escroqueries, litiges financiers, dégradation de biens, etc. et de donner des réponses adéquates à des demandes de plus en plus complexes, qui sont parfois des appels au secours de gens désorientés.

L'objet de la médiation est de permettre aux personnes en conflit de confronter leurs points de vue et de rechercher une solution au litige qui les oppose. Elle favorise le maintien de la paix sociale en faisant appel à la participation des habitants pour le règlement de leurs conflits.

Créer des liens, faciliter la communication, l'esprit médiateur consiste, en toutes circonstances, à préserver le dialogue et à faciliter la négociation directe entre les parties en acceptant la confrontation de points de vue, d'intérêts divergents et de besoins opposés. La médiation a toujours permis de **briser l'engrenage de la violence.**

Quatorze citoyen(ne)s ont participé à cette belle aventure, nous les en remercions. Cinq médiateurs étaient encore présents, après 25 ans d'engagement au service de la paix sociale sur la ville des Ulis, mais nos permanences ne recevaient que peu de monde sur ces dernières années.

Isolée au sein de la Maison de Justice (structure de la Communauté Paris-Saclay), le Parquet ayant interrompu le partenariat avec les équipes de Médiation sur site depuis de nombreuses années, sans soutien dans le cadre de la politique de prévention de la municipalité, la médiation pratiquée par notre association ne pouvait que disparaître.

Développer les actions de prévention, favoriser toute action visant à développer la fonction de médiation, accroître les dispositifs de médiation sociale, voilà **des mesures qui respectent le droit à la sécurité.**

Dans une société où règne l'anonymat, le repli sur soi, la peur de l'autre, l'exclusion, l'insécurité, **il aurait pourtant été nécessaire que notre ville poursuive un travail de sensibilisation et de promotion de la médiation, qui contribue au vivre ensemble.**

Régis Grimault

*pour l'équipe de Médiateurs de
l'Association Ulissienne de Médiation*

APEX*Ulis

**Composition suite à l'AG du 28 janvier 2017
et au CA du 4 février 2017**

Membres du Bureau

- Marie Josée Vergine (Présidente)
- Pierre Belbenoit (Vice-président)
- Pierre Piquepaille (Vice-président)
- Bozena Teodorowicz (Trésorière)
- Bernard Charpenet (Trésorier adjoint)
- Marie-Odile Charpenet (Secrétaire)

Autres membres du Conseil d'Administration

- Zoubida Belfadil • Pierrette Berthelot
- Brigitte Bos • Rose-Marie Boussamba
- Monique Troalen • Charles Zucconi

À Courtabœuf : le handicap aidé par le travail



L'ESAT (Établissement et Services d'Aide par le Travail) « Mosaic Services », ouvert depuis 1998, a une capacité d'accueil de 85 personnes. Il a pour vocation d'accueillir des personnes adultes en situation de handicap, orientées professionnellement en travail protégé par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).

L'établissement se compose de 4 pôles d'activités professionnelles :

- **Un atelier de sous-traitance au service des entreprises.** Il présente plusieurs travaux tels que : le tri de factures, la mise sous enveloppe ou mailing, l'affranchissement du courrier, le conditionnement, la préparation et l'envoi de commandes, la mise sous film, la saisie informatique, l'assemblage de pièces ou la mise en lots, etc. Les travailleurs vont aussi sur site des entreprises, réaliser des prestations de service selon nos conventions en place.

- **Un restaurant ouvert au public et un service traiteur dédié aux entreprises.** L'équipe restauration prépare différentes entrées froides, des plats chauds variés et desserts tous les jours. Le self est ouvert de 12h à 13h30 et accueille 250 clients, chaque midi.

De plus, l'ESAT propose des prestations traiteur avec des livraisons chez les clients de la ZA de Courtabœuf, de Massy et du plateau de Saclay.

- **Une blanchisserie industrielle avec un pressing.** La blanchisserie industrielle prend en charge le nettoyage du linge de différents clients tels que des hôtels, des établissements spécialisés, des restaurants ou des chambres d'hôtes. De plus, un **accueil repasserie-pressing** est ouvert tous les jours de la semaine aux particuliers.

- **Un pôle accueil-standard,** tenu par des travailleurs à temps partiel, permet d'assurer la prise en compte de chaque demande téléphonique ou contact réalisé sur place à l'ESAT.

Les différents ateliers sont animés par des moniteurs chargés de former les personnes accueillies aux techniques professionnelles du métier choisi. Ils accompagnent les travailleurs dans le maintien des acquis et le développement de leurs compétences professionnelles.

L'ESAT a la mission de s'adapter aux difficultés des personnes sur leurs espaces de travail. Chaque poste est ajusté en fonction des besoins, soit par la proposition de postes assis, soit par la création de gabarits ou par des temps de travail aménagés.

Le Pôle Soutien, représenté par la psychologue et la chargée d'insertion, coordonne la seconde mission de l'ESAT :

- **Les accompagnements des travailleurs dans leurs projets extérieurs** à l'ESAT (d'ordre professionnel ou privé, pour la santé ou le logement par exemple).

- **Des temps de soutien extérieurs,** détachés du temps de travail hebdomadaire, pour les **prises en charge de soins psychologiques et psychiatriques** des personnes qui en ont besoin pour stabiliser leurs emplois. La psychologue assure le relais des informations des partenaires de soins dans le cadre du suivi de parcours des personnes.

- **Différentes activités de soutien sont proposées** aux travailleurs par des intervenants extérieurs ou par l'ESAT. Elles ont lieu sur les temps de travail : informatique, lecture et écriture, Mosaic Mag⁷ (journal de l'établissement), activités ou groupes de travail plus ponctuels selon les thématiques prévention, formation professionnelle ou temps pédagogiques en ateliers.

Notre **Conseil de la vie sociale** permet une représentation des travailleurs dans l'organisation et une participation citoyenne pour exprimer des besoins plus collectifs auprès de la direction de l'ESAT. Des élections de représentants des travailleurs sont organisées tous les trois ans.

- Les travailleurs de l'ESAT participent au **dispositif 'Différent et Compétent'** qui œuvre à reconnaître les compétences professionnelles des travailleurs en situation de handicap. Une attestation de **Reconnaissance des Acquis et de l'Expérience (RAE)** est délivrée par l'employeur sur dossier professionnel, présentant devant un jury de l'Éducation nationale, les différentes compétences acquises par le travail.

- **Un accompagnement particulier est proposé aux personnes de plus de 50 ans,** lors de leur passage à la retraite (et donc à la sortie de l'ESAT). Pour les aider à se projeter « en douceur », le dispositif propose aux adhérents (sous la convention Âge Libre) des services tels que : un accès à des formations, une aide administrative au passage à la retraite, un maintien en temps partiel au travail, une valorisation de leurs acquis et la transmission d'expériences professionnelles, la sécurisation des accès dans les logements via un partenariat avec un ergothérapeute, des bilans de santé en lien avec des EHPAD de proximité et des activités de loisirs et de socialisation.

Pour en savoir plus, contactez-nous ou retrouvez toutes nos informations sur notre site internet.

Cécile Morin

ESAT - Mosaic Services

2, avenue de l'Amazonie

Tél.: 01 64 86 41 10

esat.courtaboeuf@amisdelatelier.org

<http://www.fondation-amisdelatelier.org>

Les lois non-écrites de l'hospitalité

Au début de l'année, dans la région niçoise, non loin de la frontière italienne : dans notre beau pays initiateur des Droits de l'Homme – ah, ça ira ! – des personnes sont condamnées par les tribunaux pour avoir aidé des migrants. Parce que ces derniers, sans papiers reconnus sur le territoire national, sont en situation irrégulière.

Depuis quelques années aussi, certaines communes, par arrêté du maire, se trompent de combat en interdisant la mendicité au lieu d'éliminer la pauvreté.

En 1995, a été votée une loi dite « délit de solidarité ⁽¹⁾ », qui a été modifiée depuis. Et pourtant... au pays des Lumières, des lampes continuent à s'éteindre. Ceux qui fuient leur pays à cause de la misère, de la dictature, de la guerre ou des bouleversements climatiques (causés par l'activité humaine) n'ont pas d'autre choix.

Nos pays riches (en Europe ou en Amérique du Nord) oublient de partager. Certains parlent même de renforcer les frontières, d'ériger des murs. Presque chaque jour, des migrants trouvent la mort en traversant la Méditerranée sur des embarcations de fortune. Davantage que le secours, nous leur devons l'accueil. Relisons donc la Déclaration des

Droits de l'Homme proclamée par les Nations Unies (O.N.U.) peu après la deuxième guerre mondiale, en 1948. ⁽²⁾

Alors les Droits de l'Homme versus la loi des hommes ? En certaines circonstances, la désobéissance civile est devenue civique : c'était le cas de ceux qui, faisant fi de lois racistes, sous l'État Français de Pétain, ont caché et sauvé des juifs de la déportation.

L'hospitalité est une vertu célébrée depuis la Grèce antique. L'hôte – cette expression, donne le même nom à celui qui reçoit et à celui qui est reçu. Une ambivalence bien porteuse de sens.

Charles Zucconi

⁽¹⁾ Depuis cette date, l'expression « délit de solidarité » est utilisée par les défenseurs des sans-papiers. Elle ne figure dans aucune loi mais fait référence à la législation de 1945 qui régit la circulation et le séjour des étrangers sans papiers sur le territoire français. Ce texte fut mis en place principalement pour lutter contre les passeurs et a été depuis plusieurs fois amendé. Notamment pour ne pas poursuivre si l'aide apportée est désintéressée et humanitaire.

⁽²⁾ Tous les articles au sujet du Droit de libre circulation et du Droit d'asile.

Un mardi après-midi chez Les Petites Mains Papoteuses

Quelques jours avant les 40 ans des Ulis, les salles « Dior » et « Oliver » de la Maison Pour Tous des Amonts avaient un petit air d'atelier clandestin, la bonne humeur en plus ! Nous étions toutes en pleine réalisation des porte-clés souvenir que nous vendons pour marquer cet anniversaire.

Mais, habituellement, chacune d'entre nous vaque à ses occupations. Il peut y avoir, en bout de table, des mailles à l'endroit qui succèdent à des mailles à l'envers. À côté, longue réflexion sur un assortiment de couleurs pour un patchwork. Là, les machines à coudre s'agitent pour la réalisation d'un sac, d'une robe, d'une veste d'enfant. Sans oublier les grands coupons de tissu étalés avant d'être coupés, suivant quelque patron.

Vous l'aurez compris, chacune vit sa vie !

Mais, même si le travail de l'une n'est pas l'ouvrage de l'autre, nous évoluons en groupe. Chacune est prête à stopper l'avancement de son projet pour aider celle qui lui demande un conseil. Nous n'avons pas vocation à faire des cours à proprement parler. Nous évoluons en nous enrichissant de l'expérience des autres.

Néanmoins, même si chacune avance sur son projet propre, nous nous retrouvons régulièrement sur des projets communs comme la réalisation de layette ou de

cache-couveuses pour un hôpital, répondant ainsi à un besoin du service de néonatalité.

Et plusieurs fois dans l'année, l'une d'entre nous propose une animation ponctuelle : customisation de tee-shirt, réalisation de doudous, transformation de jeans...

Le mardi après-midi, les horaires sont flexibles. Chacune arrive quand elle veut ou quand elle peut (y compris après une journée de travail), pour une après-midi complète de travaux d'aiguilles, de 15h30 à 20h, ou simplement pour une petite heure de pure convivialité qui comptera dans sa semaine comme un bon moment partagé.

Catherine Venault, Présidente

Association Les Petites Mains Papoteuses

Mél.: lespetitesmainspapoteuses@gmail.com

7

**Vente de porte-clés souvenir
40 ans des Ulis**

réalisés par les adhérentes
de l'association *Les Petites Mains Papoteuses*
chaque mardi de 16h à 19h30
à la MPT des Amonts, salle Dior

La résistance bactérienne aux antibiotiques : une menace grandissante

Plus de 200 000 enfants meurent chaque année dans le monde d'infections qui résistent aux antibiotiques disponibles. Des souches de *Mycobacterium tuberculosis* multirésistantes (résistantes à la plupart des antibiotiques) ont été identifiées dans 105 pays. En France, environ 158 000 personnes sont victimes chaque année d'une infection due à des bactéries multirésistantes et 12 500 en meurent. Selon certains experts, si rien n'est fait, la plupart des antibiotiques utilisés aujourd'hui deviendraient inefficaces d'ici dix ans, ce qui pourrait entraîner la mort de dix millions de personnes chaque année dans le monde, dès 2050. En effet si, depuis la fin de la seconde guerre mondiale, l'utilisation des antibiotiques a permis aux humains de gagner vingt ans d'espérance de vie, les prescriptions de ces molécules, en trop grande quantité et de façon inadéquate, ont conduit au développement rapide de nombreuses résistances bactériennes. Aujourd'hui, avec l'arrêt de la recherche, l'antibiorésistance bactérienne est devenue un problème mondial de santé publique. Cependant, les voies de recherche sont nombreuses, grâce à la diversité de la nature et à des chercheurs inventifs qui ont besoin de soutien.

Les familles d'antibiotiques

À l'origine, les antibiotiques sont des molécules naturelles synthétisées par bactéries, champignons, plantes, animaux, lichens. Les bactéries les utilisent pour éliminer les espèces bactériennes concurrentes. Il existe aujourd'hui plusieurs familles d'antibiotiques (encadré n°1, page 9) composées de molécules naturelles, semi-synthétiques ou synthétiques, qui s'attaquent spécifiquement à une espèce ou à un groupe d'espèces bactériennes. À titre d'exemple, certains antibiotiques agissent contre les infections bactériennes dues à *Escherichia coli* dans les voies digestives et urinaires, d'autres agissent contre les pneumocoques et *Hemophilus influenzae* dans les voies respiratoires, d'autres encore contre les staphylocoques et les streptocoques présents au niveau de la peau ou de la sphère ORL...

L'antibiorésistance bactérienne

8 Il s'agit d'un phénomène naturel dû à des mutations aléatoires qui se produisent dans les génomes bactériens. La résistance peut être transmise, par transfert d'un gène d'une espèce bactérienne résistante à une autre espèce, sensible. Le transfert implique des gènes présents dans des fragments d'ADN circulaires extrachromosomiques, les plasmides. L'efficacité remarquable des antibiotiques a entraîné leur utilisation massive et répétitive en santé humaine et animale. L'antibiorésistance bactérienne vient alors surtout des traitements trop courts, ou trop longs, ou mal dosés.

La mauvaise utilisation des antibiotiques met les bactéries infectieuses sous pression de sélection : si presque toute la population bactérienne est éliminée après traitement, quelques rares individus peuvent développer un système de défense qui leur permet de survivre. Les bactéries résistantes se multiplient alors rapidement en présence de l'antibiotique devenu inefficace. Ces bactéries développent différents mécanismes biochimiques de résistance : imperméabilisation de la paroi bactérienne qui empêche l'entrée de l'antibiotique, production par la bactérie d'enzymes (bêta-lactamases) destructrices des antibiotiques de la famille des bêta-lactamines, modification de la structure des cibles des antibiotiques dans le cytoplasme de la cellule bactérienne.

En France comme aux Etats-Unis, 30% des prescriptions seraient inadéquates, utilisées notamment contre virus et champignons. De plus, l'utilisation des antibiotiques pour favoriser croissance et masse musculaire des animaux d'élevage porte aussi une grande responsabilité dans le développement et la dissémination des résistances. Cette pratique, interdite en Europe depuis 2006, demeure très présente dans le monde (Chine, Etats-Unis...). En France, la consommation des antibiotiques n'a pas diminué depuis 2004 et reste deux fois plus élevée que celle de nombreux pays européens. Une majorité des cas de résistance se rencontre à l'hôpital, et est responsable des **maladies nosocomiales** (encadré n°2, page 9).

Déclaration de guerre de l'ONU

Les Nations Unies viennent de déclarer la guerre à la résistance aux antimicrobiens : antibiotiques mais aussi antiviraux, antifongiques et antiparasitaires.

L'antibiorésistance est aggravée par le tarissement des programmes de recherche et le développement de nouveaux antibiotiques. Les industries pharmaceutiques choisissent des secteurs plus rentables : le temps qui sépare la commercialisation d'un antibiotique de la survenue d'une résistance étant trop court. Cependant, l'alarme est donnée et, sous l'égide de l'ONU, de nombreux états à travers le monde s'apprentent à soutenir fortement les biologistes travaillant déjà sur différentes voies de recherche. Parmi elles se trouve une ancienne, la « phagothérapie » utilisant des virus tueurs de bactéries (phages), et une récente utilisant le nouvel outil de transformation génétique « Crispr-Cas9 » (cf. *Le Phare* n° 57). Un champ de recherche très important concerne l'étude des perturbations du microbiote (ensemble des bactéries de l'appareil digestif humain) suite à l'utilisation des antibiotiques oraux.

Un nouvel hôpital sur le plateau de Saclay, ou comment affirmer que 1=3

Ce n'est pas une énigme mathématique, mais l'annonce du projet de la création du nouvel Hôpital Unique du Nord-Essonne qui viendrait remplacer les trois sites hospitaliers actuels de Juvisy, Longjumeau et Orsay. Ce projet officiel et contesté est éligible au financement du ministère de la Santé mais il est à élaborer avec la communauté médicale et les villes concernées avant fin 2017.

Il a été présenté, en mars, par Guillaume Wassmer, directeur des hôpitaux, en présence de l'Agence régionale de santé (ARS) et des maires d'Orsay et de Longjumeau mais, en l'absence du maire de Juvisy, qui s'oppose à ce projet. Les travaux débuteraient en 2020 sur le site de Corbeville pour une ouverture prévue en 2023.

Des arguments pour le remplacement des 3 hôpitaux :

• « Notre ambition, c'est de créer l'hôpital du futur, très ambulatoire, où les gens arrivent le matin et rentrent chez eux le soir, avec une prise en charge rapide », explique l'Administration ;

1 - Familles d'antibiotiques

Les cinq familles les plus importantes sont représentées par les bêta-lactamines (pénicillines, céphalosporines, carbapénèmes), les aminosides (ou aminoglycosides), les quinolones (et fluoroquinolones), les cyclines et les macrolides. Les trois premières possèdent des propriétés bactéricides et les deux dernières des propriétés bactériostatiques (impliquant des risques de récurrence). Les bêta-lactamines bloquent la synthèse de la paroi bactérienne. Cyclines et macrolides agissent en inhibant la synthèse protéique des bactéries. Les aminosides ne bloquent pas la synthèse protéique bactérienne, mais leur action conduit à l'accumulation de protéines aberrantes et à la mort bactérienne. La famille des quinolones et fluoroquinolones est constituée de molécules de synthèse dont l'action inhibe la replication de l'ADN bactérien. **F. Vedel**

2 - Maladies nosocomiales

Seule la résistance du staphylocoque doré est en régression à l'hôpital, cependant qu'elle augmente fortement pour *E. coli* (infections urinaires), *Acinetobacter baumannii* (septicémies, pneumonies), *Pseudomonas aeruginosa* (infections urinaires, oculaires, des blessures), *Klebsiella pneumoniae* (infections respiratoires), les salmonelles (intoxications alimentaires). Pénicillines, céphalosporines et fluoroquinolones seraient plus particulièrement génératrices de résistances. **F. Vedel**

• « Le projet comprend, outre la fermeture de Juvisy dès 2022, puis le transfert en 2023 des activités sur le site unique, le maintien des trois SMUR à Orsay, Longjumeau et Juvisy, ainsi que la création de trois Centres de consultations et de soins urgents (CCSU), à Longjumeau (2017), Sainte-Geneviève-des-Bois (2018) et Juvisy (2021). » Source photo : <https://commons.wikimedia.org/wiki/...>



La fusion administrative existe depuis le 1^{er} janvier 2016 entre les hôpitaux de Longjumeau et de Juvisy, puis avec Orsay, mais ils avaient gardé l'autonomie médicale bien qu'ayant perdu, les uns et les autres, certaines spécialités. L'offre hospitalière actuelle est décrite par l'administration comme dispersée et fragile, et les hôpitaux vétustes. La réhabilitation de ces trois hôpitaux serait plus onéreuse que la construction d'un nouveau site ultra-moderne et d'expérimentations (par exemple de médecine connectée).

Un changement qui suscite de vives protestations :

• L'idée de la construction d'un hôpital ultra-moderne sur le Plateau de Saclay n'est pas en soi contestée, étant donné l'arrivée d'une population nouvelle sur cette zone. Ce qui est contesté par les milieux médicaux, les usagers et des élus, c'est la fermeture annoncée des hôpitaux de Juvisy, Longjumeau et Orsay. Sept structures privées seraient associées dans ce nouvel ensemble. Est-ce dans l'intérêt du Service public de Santé ?

• Dans cette réorganisation, 625 postes de soignants, administratifs et personnels techniques seraient supprimés ou, plutôt, ne seraient pas remplacés, et le nombre de lits serait diminué de 30%.

Ces diminutions mettent en cause la sécurité et la qualité des soins. La médecine ambulatoire, préconisée pour le nouvel hôpital, justifierait cette baisse de capacité. Est-ce vraiment ce que souhaitent les malades ?

• Notons que les Ulissiens peuvent aller à l'hôpital d'Orsay par le bus, alors qu'à Corbeville les transports en commun arriveront-ils à la porte de l'hôpital en 2023 ? La ligne 18 étant prévue au mieux pour 2025 !

• Début avril 2017, une pétition contre cette fermeture totalisait déjà 18 000 signatures en ligne et sur papier.

Informations recueillies par la Rédaction

Calais, ce n'est pas fini

NDLR - Témoignage sur Calais, écrit par une bénévole de l'association L'Auberge des migrants (collaborant avec Help Refugees, Refugee community kitchen et Utopia 56).

En octobre 2016, les migrants de la « Jungle » de Calais ont été déplacés vers des Centres d'Accueil et d'Orientation (CAO) répartis dans toute la France. Mineurs ou adultes isolés, familles avec ou sans enfants, ils n'ont pas choisi où, ni avec qui ils allaient vivre. Certains CAO sont très bien ; d'autres sont indignes. Beaucoup de personnes mineures ou adultes n'ont pas été satisfaites des conditions d'accueil en CAO. Nous devons nous efforcer de nous mettre à leur place pour les comprendre : ils sont passés de la « Jungle » où ils étaient libres, où ils vivaient avec des gens parlant leur langue, où ils mangeaient la nourriture qu'ils cuisinaient, et d'où ils pouvaient essayer de passer en Angleterre, à un CAO bien loin de Calais, où personne ne parle leur langue, où le menu leur a été imposé, parfois sans respecter leurs convictions religieuses. Certains nous ont dit qu'ils avaient l'impression que *“toute la ville était partie”*, que *“si la vie était si dure il valait mieux ne pas vivre”*. Le premier mois de vie en CAO a été une catastrophe pour la santé mentale de ces personnes, emplies d'un immense sentiment d'abandon et de désespoir. Ensuite, les choses se sont améliorées pour certains, chez qui le désespoir s'est effacé.

Depuis janvier 2017, des centaines de personnes ont quitté leur CAO pour revenir au camp de Dunkerque ou à Calais. Certains se cachent ; d'autres viennent nous voir à l'entrepôt. Beaucoup de personnes dorment dehors dans le Calaisis. Sur le camp de Dunkerque, majoritairement peuplé de personnes Kurdes, des Afghans sont parvenus à se faire une place et dorment par centaines dans les cuisines communautaires. Des Érythréens, des Soudanais, dorment dans les bois ou sous les ponts. L'association Utopia 56 fait des maraudes nuit et jour, tout en distribuant de quoi éviter les hypothermies. Tous les jours c'est la même chose : des migrants mineurs ou adultes se font arrêter par la police, restent au poste plusieurs heures ; certains se font insulter dans une langue qu'ils ne comprennent pas ; à peine relâchés, ils sont de nouveau arrêtés. C'est incessant.

En mars 2017, un arrêté a été déposé par la maire de Calais, empêchant les distributions de nourriture faites par Utopia 56 à proximité de l'ancienne « Jungle ». En quoi cette interdiction va-t-elle régler la crise migratoire que nous traversons ? Il en est de même à Paris, où des distributions de denrée alimentaires ont été interdites, où des pierres ont été posées pour que les migrants ne puissent plus dormir sous les ponts. Il en est de même vers Vintimille et à la frontière italienne : l'aide humanitaire aux migrants est empêchée, des gens qui leur fournissent ces aides viennent d'être condamnés en justice.

Actuellement, la situation est alarmante : la France contourne les textes qu'elle s'est engagée à appliquer pour que les droits fondamentaux des réfugiés soient respectés ; Calais est depuis trop longtemps une zone de non-droit. Il est important de comprendre que les migrants sont des personnes extrêmement vulnérables, que pendant le trajet chacun a repoussé ses limites au delà de la normale. L'instinct de survie les a poussés à faire des choses qu'ils n'auraient jamais faites si leur vie n'était pas menacée. Ces personnes ont besoin d'une aide médicale ou psychologique immédiate. Malheureusement, sur le camp de Dunkerque il n'y a aucun médecin, les associatifs sont partis et l'État n'a rien prévu ; dans les rues de Calais, il n'y a pas non plus de possibilité de soins. Cette absence de prise en charge médicale est scandaleuse.

Ces migrants mineurs ou adultes continuent de vivre des situations inhumaines ; pour obtenir que cela change, nous sommes dans l'obligation morale de leur venir en aide en France et dans toute l'Europe.

Laure Michelet

Responsable de l'entrepôt



Distribution de repas aux migrants le 30/03/2017 (photo AFP in La Croix)

20 décembre 2016, Rapport d'observations et communiqué de presse du Défenseur des droits.

Selon ce communiqué, « Le Défenseur des droits déplore l'insuffisant respect des droits fondamentaux des mineurs exilés ». « L'année 2016 a connu des opérations de démantèlement de campements de migrants d'une particulière envergure, à Calais et à Paris. Ces « points de fixation » [...] apparaissent comme le symptôme de l'échec de la politique européenne d'accueil des réfugiés [...] ». Suite aux démantèlements, il déplore « les conditions dans lesquelles ont été effectuées les orientations des personnes en fonction d'une minorité ou d'une majorité [...]. Il existe une grande hétérogénéité dans la prise en charge de ces mineurs ». « [...] Le Défenseur des droits regrette que l'intérêt des mineurs non accompagnés n'ait pas fait l'objet d'une priorité [...]. Il souhaite que les pouvoirs publics donnent aux jeunes [...] un statut légal, et garantissent leur accès aux droits à l'éducation et à la santé ».

Aux Ulis, le droit au vent dans les cheveux blancs ...

Combien d'âinés d'aujourd'hui ont pratiqué en leur temps la bicyclette dans les rues de leur ville... Combien ont dû, l'âge venant, abandonner cette pratique. Eh bien, aujourd'hui, c'est à nouveau possible pour eux, et pour elles, de sentir le vent dans leurs cheveux, grâce à l'association *À Vélo Sans Âge*.

Cette jeune association, créée en 2012 aux Pays Bas, est partie de l'idée que « tous ensemble nous rêvons de créer un monde où l'accès aisé à une citoyenneté active rend heureux les citoyens âgés et leur offre la possibilité de rester une partie active de la communauté et de leur environnement ».

L'idée est simple : offrir aux personnes âgées de petites sorties, à vélo, au grand air et en toute sécurité. Ce qui permet aux âinés de rester des membres actifs de la communauté, ce qui leur redonne le droit de vivre la ville et la nature et crée un pont entre les générations, grâce aux bénévoles « pilotes » (les conducteurs), souvent des jeunes.

Il existe aujourd'hui plus de 200 antennes locales de cette association, dans 28 pays autour du monde. Pourquoi pas

aux Ulis ? Sa situation sur un plateau, avec peu de déclivités, son nombre croissant de personnes âgées en font le lieu idéal pour créer une telle structure. Nous serions alors la première commune de la région parisienne à offrir ce service à ses âinés.

Les principes fondateurs de cette association sont séduisants.

La générosité et la gentillesse : les pilotes sont bénévoles et recrutent sans peine de nouveaux conducteurs à travers les belles histoires des tours à vélo qu'ils font avec les personnes âgées. Et celles-ci ne sont pas les dernières à partager avec leur environnement la joie de se retrouver au sein de la communauté urbaine, alors que les occasions pour elles se font souvent de plus en plus rares.

La lenteur : le pédalage à faible allure est un principe de base, pour que pilotes et passagers sentent mieux l'environnement. Cela facilite aussi l'arrêt à la demande pour discuter avec les piétons rencontrés, raconter les histoires du temps passé, partager celles du temps présent.



Les relations : elles naissent tout naturellement entre les générations, entre les âinés eux mêmes, entre les pilotes et les passagers, entre les concitoyens. Rien de tel pour construire la confiance, la joie et la qualité de vie !

Un petit Collectif s'est créé aux Ulis pour promouvoir cette activité, qui a aussi été évoquée lors de la dernière Assemblée plénière des Âinés en novembre 2016. Il ne tient qu'à nous tous qu'elle devienne une réalité dans notre ville.

Jeunes, moins jeunes, vous avez tous votre place dans l'antenne locale que nous pourrions constituer. Pour plus d'informations, vous pouvez vous rendre sur le site <http://avelosansage.fr> ou contacter la signataire de cet article.

Joëlle Bourgeat

Mél.: joelle.bourgeat-g@laposte.net

Tél.: 06 16 47 91 21

Aux Ulis et environs, Entraide petite enfance

Notre association *Entraide petite enfance* existe aux Ulis depuis 1988. Elle souhaite aider les familles avec enfants de la naissance à 3 ans, mais elle est ouverte à tous (parents ou nourrices des Ulis et environs).

Cette association propose la location de matériel de puériculture comme



poussettes, landaus, parcs et tout le matériel nécessaire aux bébés.

Elle vend également du matériel et des jouets d'occasion à très bas prix. Le matériel loué est acheté neuf et, dans la mesure du possible, le matériel d'occasion est remis en état.

**Notre local se situe en centre ville :
30, Les Hautes bergères,
Tour Octobre, Les Ulis.**

(en rez-de-jardin, contourner le bâtiment en direction des jardins potagers).

Nos permanences ont lieu les vendredis de 14h à 17h et les samedis matins sur rendez-vous. Possibilité de réouverture les mercredis matin de 10h à 12h si d'autres bénévoles se présentent.

N'hésitez pas à passer nous voir au local :

- si vous désirez nous déposer du matériel en bon état que vous n'utilisez plus ;
- si vous avez du temps libre et que vous voulez rejoindre notre équipe de bénévoles ;
- si vous souhaitez tricoter de la layette pour l'association.

**Ou encore, contactez-nous au :
01 69 28 61 10 (laisser un message).**

Nadine Lefebvre

Présidente

Sundari Gobalakichenane

Vice-présidente

Indicatif spécial radioamateur : TM40ULIS

Six radioamateurs dont trois Ulissiens ont participé à l'activation, tous les week-ends du 17 février 2017 au 2 avril 2017, de l'indicatif spécial radioamateur TM40ULIS⁽¹⁾ valable quinze jours, dans le cadre de la commémoration des 40 ans de la commune des Ulis.

À cette occasion, un total de 1 622 QSOs (liaisons bilatérales) a été réalisé dont 377 les 17, 18, 19 février 2017 et 915 les 25 et 26 février 2017 lors du championnat de France radioamateur ; 94 départements de métropole sur 96 et 4 départements d'outre mer sur 5 ont été contactés. La carte du monde ci-dessous représente les zones géographiques des correspondants. Le contact le plus éloigné (16 760 Km) a été effectué avec la Nouvelle Calédonie.



Carte réalisée par M. Sébastien Manigot avec le site <https://www.qscope.org>

Une deuxième période d'activation par le REF 91⁽²⁾ avec le concours du Radio Club de Viry-Chatillon F5KEE⁽³⁾ avec l'indicatif spécial TM40ULIS aura lieu lors de la fête du sport de la ville des ULIS, organisée le 17 juin 2017 dans le Parc Nord. Sur le stand installé par le service des sports, les visiteurs pourront découvrir les divers domaines d'activité des radioamateurs ainsi que l'évolution du matériel avec la présentation d'une station des années 1970 et d'une station récente.

opérations de ce type avec des établissements scolaires français. L'atelier de découverte de la manipulation et de la lecture au son de l'alphabet morse permettra aux visiteurs qui auront réussi à manipuler leurs pré-noms d'être récompensés par la remise d'un « diplôme ».

La présentation d'un récepteur SDR (récepteur radio logicielle) réalisé à partir d'un ordinateur, d'une clé TNT et d'un logiciel, illustrera l'évolution technologique des moyens de réception.

Daniel Vergine
(F6CKE)

⁽¹⁾ <https://qrz.com/db/TM40ULIS>

⁽²⁾ Réseau des émetteurs français du département de l'Essonne : <http://ref91.r-e-f.org/>

⁽³⁾ <http://www.f5kee.fr/>

⁽⁴⁾ <http://www.ariss-f.org/>

L'atelier SoliCycle des Ulis

Situation

Suite aux travaux engagés par la mairie, l'Atelier vélos des Ulis (SoliCycle) a déménagé de l'Esplanade de la République (en face de la Poste) au 9 Résidence Chanteraine, situé à côté, entre la Rue de Franche Comté et l'Avenue de Bourgogne (axe qui relie la station BP au quartier de Mondétour à Orsay). Nous sommes situés sous la dalle de la Résidence Chanteraine. L'atelier est ouvert aux adhérents le mercredi après midi (de 14h à 17h30), le vendredi toute la journée (9h-13h, 14h-17h30) et les premier et troisième samedis du mois (10h-13h, 14h-18h30).

Développement universitaire (Université Paris-Saclay)

Depuis la rentrée universitaire de septembre 2016, nous avons également ouvert une antenne sur le campus d'Orsay, située au bâtiment 309 A, en face de l'épicerie solidaire Agorae. Nous proposons dans ce lieu une offre de location de vélos ainsi que la possibilité de faire de l'auto-réparation pour les étudiants et personnels de l'Université tous les jeudis, de 10h à 17h. Il est très intéressant pour les salariés en insertion d'avoir l'opportunité de valoriser leurs savoirs auprès de l'Université. Cela contribue naturellement à la prise de confiance en soi.

Jean Midy

Aide Encadrant Technique

www.etudesetchantiers.org/file-de-france



La présentation du projet pédagogique ARISS⁽⁴⁾ qui organise, avec l'assistance et des moyens radioamateurs, des contacts directs entre des écoles et la Station Spatiale Internationale ISS permettra de susciter l'intérêt scientifique du jeune public. Dans ce cadre, le spationaute français Thomas PESQUET a participé à plusieurs

Une Fête de la Saint Patrick, écologique

Pour la deuxième année, les associations *CES (Citoyens Écologistes et Solidaires)* et *Terre et Mer Ulis*, soutenues par l'*UAU (Union des associations des Ulis)* et *BUS (Buressois Unis et Solidaires)* ont organisé une Fête sur la ville des Ulis, sur le thème du développement durable, à l'occasion de la Saint Patrick.



Cette fête, qui a eu lieu le 17 mars 2017 dans une salle des fêtes de Courtaboeuf, a réuni près de 100 personnes. Les participants ont été accueillis par deux expositions : « La biodiversité » et « L'eau, ressource vitale », prêtées par la MJC Jacques Tati, et des stands associatifs (*UAU, CES, SCI-Femmes et Développement*).

Une conférence, animée par le militant écologiste Jacques Exbalin, sur le thème « Les déchets, ça suffit », a fait participer petits et grands.

Puis, en musique, tous ont pu déguster le repas de moules-frites et crêpes préparé par *Terre et Mer*, et se désaltérer avec la bière artisanale concoctée par *CES*, depuis janvier, à la brasserie Bio de Marcoussis. D'autres boissons étaient bien sûr disponibles.

Est arrivé le moment tant attendu du concert de *Terre et Mer*, qui nous a emmenés si tard que le moment du bal folk s'en est trouvé dépassé...



Ce moment festif a permis de mobiliser des gens pas nécessairement sensibilisés aux problèmes que ne vont pas manquer de faire apparaître les changements climatiques et nos modes de vie de surconsommateurs. Or, c'est à l'échelle locale que nous devons expérimenter, crédibiliser et structurer des pratiques alternatives qui deviendront les normes de demain.

Cette action, d'envergure pour une petite association qui vit sans subvention, montre qu'en développant des partenariats, on peut mener des actions d'éducation populaire importantes, comme nous le souhaitons.

Que tous ceux qui nous ont soutenus soient ici remerciés : ils nous encouragent à continuer.

Contacts :

ces.lesulis@gmail.com
<http://ecolo-solidaire-lesulis.blogspot.fr/>



Chants de marins : un 2^e CD

Sur tous les bateaux du monde, les chants de marins répondaient principalement au besoin de rythmer le travail, mais également à la nécessité de leur faire oublier leur condition de travailleurs de la mer. Leurs complaintes racontent la discipline à bord, la dureté des supérieurs, la rudesse des conditions de vie des matelots, mais elles évoquent aussi la nostalgie de l'absence, la camaraderie, la mélancolie propre aux gens de mer. Il faut imaginer ce que pouvait être la vie à bord quand les campagnes duraient plusieurs mois, voire plusieurs années.



On évoque la perte d'un homme en mer, la violence des éléments, l'inconfort des vaisseaux, l'absence d'une fiancée laissée au port, d'une épouse aimée, d'une mère veuve, elle-même orpheline d'un père marin.

Malgré la disparition de la marine à voile, et au contraire, le chant marin a connu, dans les années 60-70, un renouveau impressionnant avec l'avènement du folk et la personnalité de quelques chanteurs emblématiques comme Michel Tonnerre.

Dans son deuxième CD, « Chants de marins, volume 2 », l'association *Terre et Mer Ulis* rend un hommage particulier à ce chanteur, Michel Tonnerre qui a su transmettre et faire perdurer cet héritage de culture traditionnelle, tout en composant des chansons sur son quotidien d'homme de la mer.

Terre et Mer Ulis

Mél.: terreetmerulis@gmail.com

On a vécu

Longtemps on a vécu,
un peu perdus en mer,
subissant les décrues
des chimères d'un père.

Longtemps on a vécu
pour se faire un repère
où les larmes n'ont plus
cette couleur amère.

Longtemps on a vécu,
Toi, moi et puis mon frère
en se comptant dessus
pour vaincre la galère.
Des rires... on en a eus
et puis des coups de nerfs,
chaque claque reçue
touchait trois vies entières.

Si on a survécu,
dépassé nos enfers
c'est bien de t'avoir vue
soulever la misère
et te battre un peu plus
pour rester notre mère,
fragile mais têtue,
tu as gagné la guerre.

Aujourd'hui tu as vu ?
Voilà ce qu'on peut faire
quand on a toujours eu
près de soi, une Mère.
Ce livre est comme un dû
et mon cœur est tout fier
de déposer dessus
ces trois mots : « À ma Mère ».

"Basta"

(poème dédié à ma mère et à mon frère dans un ouvrage réalisé en duo, paru dans le recueil *Illustration d'un rêve à deux plumes*)

Le fou

Le fou n'avouera jamais
Qu'il est fou
Il dira que c'est les autres
Qui le sont
Que c'est un incompris
Ce qu'il dit est logique
Pour lui
Ce qui paraîtra
Pour vous être
Sans queue ni tête
Qu'il vient d'une autre planète
Voire de la lune
Ou bien qu'il
Lui manque une case
Un fou se défendra
Toujours en disant
Qu'il a toute sa tête
Et qu'il est saint d'esprit
Il tentera de vous convaincre
Par tous les moyens
Même jusqu'à vous faire
perdre la raison

Vincent Thiay

Mémoire

Ma mémoire
Au vieux grément
Qui sombre
À l'horizon
Un cauchemar
Prisonnier
Du temps qui passe
Un point
De suspension
Qui s'effiloche
Dans l'oubli
Un mélodrame
De solitude
Dans l'attente
De la mort

Yannick Da Silva Tome

La nuit étoilée

La lune monte.
L'étoile est là. Brillante à jamais.
La lune monte
encore une fois sur les bois de mai.

Elle deviendra ronde
et l'étoile est là. Brillante toujours.
Elle deviendra ronde
dans l'éclat d'un profond atour.

Le ciel est beau
comme l'impossible qu'on ne peut saisir.
Le ciel est beau
comme la beauté lisse à définir.

Myriade d'étoiles
qui ouvre nos yeux à l'infinitude.
Myriade d'étoiles
dans un écrin d'incertitude.

Où allons-nous
dans cet univers d'émerveillement.
Où allons-nous
les yeux trop obtus pour l'embrassement.

Le temps enlace
la lune déjà en son déclin
Le temps dépasse
l'admiration qui étirent.

Le temps nous trace
une voie de joie chante l'alouette.
Le temps nous trace
la fin de son chant, voix de l'épINETTE.

Le jour se lève
sur le ciel rosé, les oiseaux chantant
Le jour se lève
et déjà le temps a mangé l'instant.

Jouis de l'instant
gavé d'infini.
Jouis de l'instant
Bois le vent qui bruit.

Bernadette Fournal

(Atelier d'écriture *Au Fil des Mots*)

Le premier...

Le premier mot... le déclic subtil... la boule de neige espérant l'avalanche. Ce besoin, un besoin pantagruélique et initialement désordonné dans son jet... d'encre. Cette encre qui coule dans mes veines, coule de mes veines et me vide de toutes mes difficultés présentes, bâtit mes espérances ! Un masochisme délivrant, épurant, une saignée reconstituante. En sourdine égocentrique ce besoin encore, de s'affirmer, de partager avec de la chance puisqu'une vie n'existe pas sans celles des autres. L'écriture, un bienfait dans notre passage, une relation affective.

Yan Pohu
décembre 2016

Fête du Jeu : 27 mai 2017

Comme chaque année, l'AVAG organise la Fête du Jeu avec ses partenaires associatifs et municipaux.

Attention : exceptionnellement en 2017 cette fête aura lieu au gymnase du lycée de l'Essouriau, de 14 à 18h.

Nous proposerons de nombreuses activités pour tous les âges : jeux de société, d'adresse, de réflexion... tous les jeux seront de la partie.

La médiathèque François Mitterrand proposera également à l'espace multimédia une après-midi retro gaming.

Nous vous attendons encore plus nombreux que l'an passé... Alors venez jouer avec nous !

Guillaume Palma
Association AVAG



Échecs

Solution de l'exercice n°17

1. Da3xd6 ! Ouverture des lignes
1. ... c7xd6
2. Cg6+ hxKg6
3. Tc8+ Abandon

Exercice n°18 (ci-dessous) :

Les blancs jouent et font mat en cinq coups.



Excellents résultats pour les jeunes joueurs locaux

Le 29 février 2017, s'est déroulé le Championnat départemental des collèges et lycées. Cette compétition a réuni une soixantaine de jeunes du second degré. Voici les résultats du championnat scolaire de l'Essonne.

Pour les lycées :

- 1^{er} L'Essouriau des Ulis ; - 2^e Blaise Pascal d'Orsay ;
- 3^e Rosa Park de Montgeron.

Pour les collèges :

- 1^{er} Fleming d'Orsay ; - 2^e Alain Fournier d'Orsay ;
- 3^e Guyonnerie de Bures-sur-Yvette.

La phase académique se déroulera le 29 mars à Arnouville (95) pour les collèges et à Bois Colomb (92) pour les lycées. Une équipe de Blaise Pascal, une équipe d'Alain Fournier, une équipe de Bures-sur-Yvette et deux équipes de Fleming participeront à la phase académique. Souhaitons-leur la réussite.

David Bouville
Club d'échecs des Ulis

Exposition sur l'Art urbain



En mars, une exposition a été réalisée par Jean-Marc Lambert à la Maison pour Tous de Courdimanche, sur le Street art ou Art urbain. Cet art est un moyen de communication comme témoignage de la société utilisant le dessin ou des symboles, la rue étant un lieu de rencontre et de partage avec le désir d'exister et de liberté.

C'est un art qui consiste à plaire et à émouvoir, comme une fenêtre pour embellir le monde, les artistes s'approprient la rue, autorisés ou non car certaines communes leur dédient des espaces spécifiques. Bien avant, dans l'art préhistorique, la représentation des mains se faisait avec la technique du pochoir dans les grottes et les abris situés sur tous les continents.

L'exposition, déclinée en 10 panneaux, a présenté différentes techniques de forme comme le pochoir, le tag lié au mouvement Hip hop, la fresque murale, l'affiche, la mosaïque urbaine, la décoration du mobilier urbain d'une manière poétique. De nouvelles tendances apparaissent : l'Enrubannage ou Bombing Tape Art, l'art gonflable, l'art miniature, le graffiti végétal.



Dans cette exposition, le visiteur a pu découvrir beaucoup d'artistes américains : Keith Haring avec ses peintures pour lutter contre le racisme, la violence et l'injustice ; Obey mondialement célèbre pour la création de son poster « Hope » représentant Barack Obama ; ainsi que Invader avec plus de 3 340 mosaïques dans le monde. Le muralisme mexicain de Diego Rivera illustre la lutte sociale au Mexique au début du 20^e siècle. En mai 68, des affiches et des graffiti à caractère politique sont apparues en France sous forme de messages participant à la libération de la parole des jeunes.



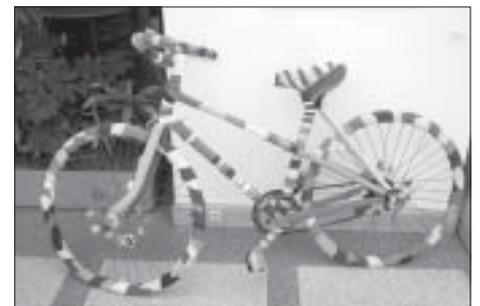
Boîte à lettres C215 à Nice

Les français étaient aussi représentés comme Miss tic, dont les pochoirs apparaissent sur les murs de Paris depuis 1985 ; Blek le Rat initiateur du pochoir des rues (animateur aux Ulis en 1980) ; Frédéric Jaudon avec « l'Arche à palabre » (2006) situé dans le Parc urbain rappelant l'origine de la culture céréalière de la ville des Ulis et symbolisant « le vivre ensemble » ; ou Jérôme Mesnager en 1983 qui inventa « l'Homme Blanc » sur tous les murs du monde.

Des artistes locaux ont agrémenté l'exposition avec des œuvres au pochoir, des mosaïques faites à la MPT de Courdimanche pendant un stage de vacances scolaires, l'œuvre de bombing d'une bénévole.

Des visites ont été faites par des guides bénévoles pour les enfants de 36 classes élémentaires des Ulis, complétées par 72 ateliers animés par Caroline Cassel.

Françoise Triniolles



Achor

Le groupe vocal Achor vous annonce ses prochains concerts sur le thème :

Europe Enchantée

Venez écouter Haendel, Bach, Fauré, Elgar, et plus encore, ces compositeurs européens aux répertoires multilingues, aux dates suivantes :

- **dimanche 21 mai à 17h**
en l'église de Bures-sur-Yvette ;
- **dimanche 18 juin à 18h30**
en l'église d'Orsay.

Achor est un groupe de 15-20 chanteurs dynamiques (étudiants de l'Université Paris-Sud, enseignants, chercheurs, etc.) qui pratiquent le chant *a capella*, dans un esprit relativement intimiste eu égard à leur effectif réduit.

Plus de précisions sur le site :

<http://achor.orsay.free.fr/>

N'hésitez plus, venez les écouter !
L'entrée est libre.